

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LIGNE DE BUS À HAUT NIVEAU DE SERVICE (BHNS) - RETRAIT DU PRÉAVIS RELATIF AU PROJET ROUTIER DE RÉAMÉNAGEMENT COMPLET DE LA ROUTE DE LAVAUX (RC 780)

Lutry, le 1^{er} décembre 2021 – Suite au refus de la Commune de Paudex d’adopter le volet technique des réaménagements routiers nécessaires à la création d’une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS), et devant l’impossibilité de réaliser ce projet de façon partielle, la Municipalité de Lutry décide de retirer le préavis relatif à cet objet qui devait être soumis à son Conseil communal le 4 décembre 2021.

La Municipalité de Lutry a pris acte de la décision du Conseil communal de Paudex de refuser le préavis n° 8-2021 relatif aux aménagements techniques nécessaires à la création d’une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) qui lui était soumis par son Exécutif lors de sa séance du 29 novembre 2021.

Pour rappel, ce dossier s’inscrit dans le cadre du Projet d’Agglomération Lausanne-Morges (PALM) et implique, sur le tronçon à l’est de l’agglomération, les communes de Lutry, Paudex et Pully (Projet partiel PP7). Il vise à créer à l’horizon 2030 l’une des trois lignes de BHNS (Lutry-Crissier-Bussigny) du réseau d’Axes forts de transports publics urbains (AFTPU). Celle-ci permettrait de faire circuler de manière prioritaire les transports publics en vue d’en augmenter l’attractivité, améliorer la qualité de la desserte, réaliser des aménagements pour les cyclistes et piétons, et procéder, dans le même temps, à des travaux de réfection des routes concernées, des réseaux souterrains et de l’éclairage public.

Au vu de l’imbrication du dispositif, modélisé comme un ensemble cohérent sur la totalité du tronçon envisagé (Lutry-Paudex-Pully Damataire), et de l’impossibilité de faire fonctionner un BHNS performant sans les aménagements routiers nécessaires au sein de toutes les communes traversées, la Municipalité de Lutry n’a pas d’autre choix que de retirer le *Préavis n° 1299 / 2021 concernant l’adoption du projet routier de réaménagement complet de la RC 780 entre Pully (arrêt Moulins) et Lutry (arrêt Lutry Corniche), en lien avec la création d’une ligne de bus à haut niveau de service (BHNS) – Projet partiel PP7* qui était inscrit à l’ordre du jour de la séance du Conseil communal du 4 décembre 2021. Cette décision est motivée par le fait que le projet actuel, validé par les Autorités cantonales dans son ensemble, ne pourrait être légalement réalisé ou subventionné de manière partielle.



La Municipalité de Lutry reste convaincue de l'importance pour les communes à l'est du PALM de disposer d'une offre de transports publics cohérente et attractive en vue d'accompagner leurs développements futurs. Dans cette optique, elle compte reprendre contact avec les communes voisines de Paudex et Pully, ainsi qu'avec les autres partenaires du projet, pour déterminer la suite à donner à ce dossier.

La Municipalité

Renseignements complémentaires

M. Pierre-Alexandre Schlaeppli – Vice-syndic

C : pierre-alexandre.schlaeppli@lutry.ch – M : 079 458 89 81